L'ABEILLE DE LA N ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI, 17 DECEMBRE.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 15 décembre.

Nous n'avons aucun changement important à constater. Le marché a manqué d'animation. Le coton n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs et, par suite des mauvaises nouvelles de Liverpool, il a fléchi de 1/2c par livre, les transactions s'élevaient, à la clôture, à 3000 balles.

L'animation n'a été que modérée dans le numéraire. L'or a ouvert, ce matin, à 137 1/2 contre 137 à 137 1/2, hier soir, et a clos faible à 137 1/4 à 137 1/2. On en a vendu, au premier Board, $3000 à 137 3/8; au second Board, $1000, $2000, $2500 et $5000 au même taux; au dehors, $4000 à 137 1/4, $50,000 à 137 1/4 à 137 1/2; $3000, $4000, $6000 et $50,000 à 137 3/8; $4000, $5000, $6000, $10,000, $15,000, et $20,000 à 137 1/2; $5000 à 137 3/8, $10,000 à 137 5/8, $1500 à 137 3/4 et $5000 au même taux. — Dans l'argent, $1000, en monnaie américaine, à 133 1/2 et $4000 à 135; quelques piastres mexicaines à 133 1/4.

Le change étranger a été peu recherché. Les ventes de sterling aux banques et aux banquiers embrassent: 700 livres en traites commerciales à 146 1/2; 1,500 livres, 2,000 livres, 3,000 livres et 4,000 livres No 1 à 147; 2,300 livres à 147 1/4; 3,000 livres à 147 1/2; 1,000 livres à 148; 600 livres à 107 pour de l'or; 3,000 livres de banque à 148 1/2; 5,000 livres et 5,000 livres à 148 5/8; 10,000 livres au même taux et 2,000 livres à 149. Dans les francs, 25,000, 50,000, 100,000 et 150,000 en change commercial No 1 à 3.81 1/4. Le sterling peut être coté de 146 à 146 1/2 les traites-connaissements; 147 à 147 3/4 le No 1 à première classe et 149 le change de banque. Les francs, de 3.85 à 3.81 1/2 le commercial No 1, et 3.75 à 3.72 1/2 le change de banque.

Le change américain est resté le même à peu près. Les banques ont continué de tirer sur New York à 3/8 à 1/2 d'escompte—le plus souvent à 1/2. Il n'y avait guère de change commercial; il s'en est vendu $25,000 sur New York, à vue, à 9/16 d'escompte, $14,000, $15,000, $15,000, $30,000, $30,000, $50,000, $70,000 et $100,000 à 5/8, $10,000, $20,000 et $40,000 à 11/16, $20,000, $30,000, et $100,000, à 3/4, $10,000, à dix jours de vue sur New York à 1, $7000 et $15,000, à quinze jours, à 1 1/4, $60,000, à trente jours, en différentes traites, à 1 1/2 à 2. Au dehors, les cours du change à vue ont été de 5/8 à 3/4 d'escompte.

Il y a eu un peu de mouvement dans les actions. Les ventes, au Board, comprennent 50 et 50 de chemins de fer de Carrollton, à livrer dans cinq jours, à l'option du vendeur; au dehors, 70 du chemin de fer de Carrollton à $54; 50 dito à $55, 100 de la banque de l'Union à $61 50 et 20 de la banque des Citoyens à $155; à l'encan (par MM. Girardey & Co) 25 de la banque d'Amérique à $139 et 100 du chemin de fer de Carrollton à $55.

On n'a vendu de bons de la ville ni au Board ni au dehors. Les consolidés sont cotés à 96 1/2 à 97 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 81 à 82, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont côtés à 75 à 76; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons de chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

Une vente de $1,500 en billets du trésor de l'Etat s'est faite à 96 cents à la piastre.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 64 à 66 cents et les billets du trésor de l'Etat à 95 à 97 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 15 décembre 1866

COTON—Le marché a ouvert, ce matin, sous une influence défavorable causée par des nouvelles de Liverpool qui viennent de nous arriver et a continué à être calme et à fléchir durant toute la journée. Les facteurs en général se sont montrés désireux de vendre et en même temps disposés dans presque tous les cas à accepter des offres de prix au-dessous des taux dominans, tandis que de leur côté, la plupart des acheteurs n'ont pas voulu opérer à moins de concessions plus fortes que les premiers n'auraient voulu leur faire. Aussi, les ventes n'ont-elles pu s'élever qu'à 2000 balles, prises par treize courtiers, à des prix qui ont accusé une baisse irrégulière de 1/2 c la livre—plusieurs personnes, cependant, disent de 1 ct.—Tout en référant aux remarques ci-dessus, nous cotons comme suit,—en assimilant nos chiffres aux classifications de Liverpool,—savoir: ordinary 25¾ à 26 1/2 cts. good ordinary 27 1/2 à 28 1/2, low middling 29 1/2 à 30 1/2 et middling 31 1/2 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles 102,062
Reçu aujourd'hui ... 5037
" précédemment ... 272113 — 277150
379232
Expédié aujourd'hui ... 8536
" précédemment ... 175487
184023
Stock en mains à bord de navires non expédiés ... 195109

SUCRE—Le marché au sucre est stable et ferme et la demande bonne aux prix d'hier. Presque tous les envois arrivés depuis hier—se composant de 529 boucauts de sucre—ont été vendus aux prix suivans: 7¾ à 8 cts pour l'inférieur, 8¼ à 8¾ pour le commun, 9 1/8 à 9¼ pour le fair, 9¾ à 9⅞ pour le good fair, 10 1/8 à 10 1/2 pour le fully fair et 10¾ à 11 pour le prime, 11 1/2 à 11¾ pour le choisi, 10 1/2 pour le second et 12 à 12 1/2 pour le jaune clarifié.

MELASSE—La demande continue à être bonne et les prix de l'article sont fermes, pleins et ont une tendance à la hausse. Il n'y a en premières mains qu'un bien faible stock, et presque tous les envois arrivés depuis hier—lesquels se composent de 819 barils de l'article—se sont vendus à 40 cts pour l'inférieure, 50 à 53 cts pour la commune, 55 à 57 1/2 pour la bonne 60 à 62 cts pour la prime et 64 cts pour la choisie.

TABAC—Plusieurs acheteurs pour l'étranger ont marcandé, plusieurs offres ont été faites et repoussées et nous avons ouï dire qu'on traitait de la vente de quelques lots. Les facteurs sont très fermes dans leurs vues et refusent de faire les concessions demandées par les acheteurs. Les seules ventes qui aient eu lieu ont embrassé 2 boucauts à 8 cts et 2 do à 12 cts la livre. Nous continuons à coter;

Léger—Inferior lugs, 3½ à 4; good lugs, 4½ à 4¾; inférieur à common leaf, 5½ à 6¾, medium leaf, 7 à 9; fair leaf, 10 à 12; fine leaf, 12½ à 14; choice select, coupé, 15 à 20 cents.

Lourd—inferior lugs, 4 à 4¼; good lugs, 4½ à 5; Inferior to common leaf 6 à 7; medium leaf, 8 à 10½; fair leaf 11 à 12; fine leaf 12½ à 15; choice sel. cut 18 à 20.

FRET—Il n'y a en ce moment que peu de navires en armement qui soient disponibles; les offres pour l'exportation sont nombreuses et les taux en fret tendent à la hausse. Les navires américains, sans engagement et qui sont à destination de Liverpool demandent en ce moment 5/8 d par livre de coton. Les taux actuels sont: de 1¾ ct par livre de coton sur vapeur pour N. York; $1 par baril de farine et 7 cts par gallon de melasse. Les vapeurs pour Boston demandent 1 3/8 cents pour le coton, $1 12½ pour la farine et 7 cts pour la melasse. Voiliers pour New York et Boston ¾ à 7/8 pour le coton, 76 à 80 cents par baril de farine et $2 pour la melasse.—Voiliers pour Liverpool—à 1/16d pour le coton; 1 1/8 cts pour le Havre. Les taux sur vapeurs pour Liverpool est de 1d par livre de coton.

FARINE—Le stock en mains est faible, la superfine et la fine sont rares et en demande, l'extra de choix est négligé. Il ne s'est opéré aucune vente de lots forts ou ronds, mais le marché est ferme et il s'y fait de bonnes affaires dans le commerce par placements à $9 à $9 75 le baril pour la commune $10 à $10 50 pour la fine, $11 à $11 25 pour la superfine $13 pour la double extra et $15 pour l'extra de choix

MAIS—L'approvisionnement de l'article est rond la demande en est bonne et les prix pleins. Il s'est opéré des ventes embrassant 374 sacs, dont 200 de blanc prime à $1 10, 200 de blanc et jaune mélangé prime à $1 15, 200 de jaune, 360 de blanc mélangé, 550 et 330 de jaune et 962 de blanc, le tout à $1 10 et 100 de blanc, de jaune et mélangé à $1 05.

AVOINE—Stock faible, peu d'arrivages, bonne demande: ventes de 1200 sacs à 80 et 85 cts le boisseau.

SON—Rare et en bonne demande, prix fermes et tendant à la hausse. Ventes à $1 45 cts les cent livres.

FOIN—Stock rond et bien assorti; bonne demande, mais de petits lots. Ventes à $25 à $26 le tonneau d'ordinaire, $26 50 à $27 pour le prime et $28 pour l'Ohio et le St Louis de choix.

SAINDOUX—Marché calme et bonne demande de petits lots de détail. Un lot de 40 tierçons de prime s'est vendu à 12¾ cts; l'article se vend en petits lots à 12¾, en tierçons et en barillets 13¼ cts, en détail 13 1/2 cts pour la qualité en tierçons et en barillets 14 cts.

PORC—Le marché est stable et la demande bonne mais ne portant que sur de petits lots. Approvisionnement faible. Le mess se détaille à $24 50 et se vend en lots à $23 50 à $24.

BACON—Il ne se fait que des ventes en détail de l'article à 12¾ à 13 cts la livre d'épaules, 13 15¼ à 15 1/2 pour les côtés désossé, 14 à 14 1/2 pour les côtés clear ribbed, 14 à 16 cts pour les jambons au naturel et 22 1/2 à 23 cts pour les jambons de choix carés au sucre.

VIANDE VERTE—Cet article commence à arriver, mais les approvisionnemens en sont encore faibles et ne peuvent permettre aucune opération importante. Les épaules se vendent à 9 1/2 à 10, côtés et jambons 12 à 14 cts selon la qual.

CHANDELLES DE STAR—Il s'est fait des ventes embrassant environ 500 caisses de Schaeffers Star à 19 cts pour les chandelles de 12 onces, celles portant le poids plein commandent 22 cts. Le stock de l'article est ample et suffit à la demande qui est en ce moment modérée.

CAFÉ—Un chargement de café, venant directement de Rio, est en ce moment au bas du fleuve et monte: ce renfort sera probablement vendu sur le champ. Le stock de l'article en ville est faible et la demande pour le détail en est active à 25¼ à 27 cts en monnaie courante pour le fair à prime.

TOILE D'EMBALLAGE—L'article est extrêmement calme et il ne s'en fait que de menues affaires en détail, les demandes pour la campagne ayant presque entièrement cessé. La marchandise est tenue à 28 cts. Un lot de 50 balles de l'Inde s'est vendu à l'encan aux prix suivans: 20 à 20¾ cts, 100 à 21 cts, 120 à 21¼ cts et un lot de 30 balles écoulé en vente privée.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se débite en détail à 12 à 12 1/2 cts. Nous avons entendu parler de quelques ventes qui auraient eu lieu hier à 9 cts. La marchandise est tenue en lots à 10 cents.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article commande 11 à 12 cts la livre.

PROVISIONS NAVALES—Le marché en est bien approvisionné, mais il est calme. L'esprit de térébenthine se vend en petites quantités à 65 cts le gallon, la résine est tenue à $7 pour le No 1, $5 à $5 50 pour le No 2 et 3 1/2 à $4 pour le No 3.

LAINE—Le stock de laine est rond et la demande bonne. Les détenteurs demandent 12 1/2 à 17 cts pour la brute, selon la qualité, 17 à 25 cts pour la nette et 30 à 35 cents pour la lavée.

PEAUX—L'article n'est pas trop en demande et les prix montrent une tendance à la baisse. Les bouchers demandent 9 à 9¼ c des peaux vertes et les seches s'écoulent à 12¼ à 14 cts la livre, selon la qualité et la quantité.

BEURRE—Le beurre de Goshen est rare et en demande active à 45 à 47 cts, selon la qualité. L'article, venant de l'Ouest est aussi fort recherché à 22 à 25 cts pour le commun et 35 à 38 cts pour le choisi, en rouleau, 30 cts.

FROMAGE—L'approvisionnement de fromage de l'Ouest est fort. L'article est en bonne demande et se vend en lots 16 cts la livre et en détail 17 cts. Le fromage du Nord est en demande et se vend en lots à 15 cts pour le sans croute, 21 à 22 cts le fromage-crême et 20 à 23 cts le dairy anglais.

COMESTIBLES—Les comestibles aussitôt arrivés au débarcadère, se vendent comme suit: les pommes de terre $2 50 à $3, les oignons $2 75 à $3 et les pommes $4 à $5 le baril, les choux $15 à $20 le panier

ŒUFS—Se vendent au débarcadère $40 à $43 le baril.

VOLAILLE—Tous les envois arrivés se sont vendus comme suit: $7 à $8 la douzaine de poulets [illegible] dindes et les oies $11.

Liste des Lettres.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1866.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A
Aribant E & Co

B
Balbontine José, Beslie Miffio, Besle F, Béthancourt T, Becena Aniel, Bouton J W, Balligo C Mme, Brustie F Mlle, Buard L A, Blanchard E, Basile Angelo, Baranguer José, Bernisham B, Bisso Guiseppe, Boissean E, Bossi Giovanni, Buisson F et J, Buisson D S, Blanc Francis, Brand Félix, Barbara J, Bertucci Giovani, Brillant P, Bouffleur Louis, Bourdonnay J, Bougiere J H

C
Castanedo Vo A, Camille V Mme, Casbergue C, Caillie L, Cascovo P, Caron H, Castellanos, Cortie Dr, Compagne A, Celi Manuel, Cultara S F, Cuscos Jean, Cochet Cte, Chatelat A Dr, Chaveria J J, Coles J B M, Carvajal J M, Caballero P, Cichio Felippo, Constans Wm, Cassilla S G Mme, Castrolle M J, Condom Mme, Capdevielle A, Calais B, Chevallier C, Compana Emilio, Castelin Antonio, Chopin Vve E, Cormiers B, Cultaro Giovanni

D
Dauphin V, Dont-a Paul E, De Montlauzin L A, Derbes A, Dumers B, De Grange J H, De Vaux Cha, Do Rosario A Joaquino, Dubose S B, Durand & Riffard, Duchesne L C, Duthil François, Ducournau Mme, Deume Emile, De Coppens le baron, Buignr Antonio, De Caculis M J, De Petrine M F, Dias Joseph, Douria A Mme, Dupré L J Mme, Dureousseau J, Duharry P, Duvarger L Mme, Dubosclet U Mlle, Du Pas B, Delgado J M, Debergue S P, De Beaumont H, Delbianco S J, De Martini B Mme, Di Louise D, Do ange Vo Mme, Durell Mme, Dupin P G, Dubreuy H, Durand E, Degas A, Duran Simon

F
Fabre L, Favre Laurent, Fancon Xavier, Fernandes T A, Florane Michel, Foultriere Jean, Ferranti, Fuerte Emile, Fulio Carmelo, Fleury Vve Mme, Ferrer Jaco, Freghel J W, Ferrero Guiseppe, Fernandes José yG, Ferrier A, Poltier E J, Forlander & Bidault

G
Gallier J, Garrot P, Gentille J Rev, Genes Jos, Gelis L, Guterez M J Mlle, Guillaume Arthur, Guillard A L, Gundolfe, Girard G, Godefroy Louis, Gonzales Isidore, Guiebard F F, Gervais Motte, Gordian Victor, Grimaldi T B, Gollie Giuseppe, Guerin D, Guduz J Mme

H
Hartlens A, Hernandes P, Honoré J Mme, Hebert & Vedimes, Heuner Jean, Hebert L, Hebert S

I
Innocenti G, Ingeglis C

J
Jamot A, Janin, avocat, Jernent Emile, Jeanne Mme, Jaquillard N

L
Landry L A, Lapeyrone E, Leorfs A, Labatut Zéphir, Lacoix Jules, Landry L Mlle, Levy S, Leon, cuisinier, Livaudais A Mlle, Lesalle J, Luca Angelo, Labatut J, Lovallo Francis, Louvier L, Lange H Mme, Lagardere H, Lange F H, Lévêque J B, Lomary B, Liberta, carbonaro, Lenart O Mme, Lubrigaire Paul, Lamothe G A, Lassabalie L A, Lambert T, Lerned Victor, Langlois M, Leon Jean Mme, Lefebre, tailleur, Léon Paul, Lopez Hippolyte, Lulla Joseph, Lestani E

M
Mesbire S, Mayer Leo, Manprè S, Marquez F, Miyares M, Monnier S Mme, Monton Adolphe, Marcolo Agostino, Mess Leon, Mayanpo L L, Mihouberger E, Miro Vve A J C, Mollard Pierre, Marville Adolphe, Mattino Antoine, Maignand V, Manes Juan, Miltelbron F, Michel P A J, Merel Adele Mlle

N
Nardini E

O
Orberne A F

P
Papigone S Mme, Palmieano S, Perlot Charles, Palende Alex, Perrenand J, Piastrelli J S, Picone Giuseppe, Prot E, Pothier Mlle, Paul J A, Palmisano Angelo, Prechae Mme, Perrin Joseph, Pholibtes J, Pinoli Juan, Picone Antonino, Prot lan E, Poiret M Mlle, Prados M Mme, Pestra Carlo, Peseud Adolphe, Peralta J, Pianet Eugène, Pisaro Y Mme, Portie J, Parreaux Victor

R
Raymond Ernest, Riart Fortuné, Rottanzi Carlo, Rosa Mme, Redif Jos, Ribet A Mlle, Romine A G, Roquest Henry, Ramos Chas, Rivet S, Rousseau, épicier

S
Stabel F, Serraille Mme, Serraino S, State Eugene, Sevaigne Jules, Shopin V Mme, Spano Giuseppe, Sevis F P, Soubie M Mme

T
Thénot G, Trichel A Mlle, Tarrant J Mlle, Turcand G Melle, Trépagnié Oscar

V
Voisin Vve Mme, Vargos C Mme, Valentin cuisinier, Vaike Alex, Vinet T B

Z
Zéringue J F

S. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

La nouvelle lampe à laquelle a été décernée le prix à la Foire d'Etat.

Lampe atmosphérique à huile de charbon.—Pas de cheminée.—Pas de fumée!

Elle donne une lumière supérieure à celle du gaz, et coûte un tiers meilleur marché!

ELLE EST EXPOSÉE ET A VENDRE AU No 87 de la rue Royale,
Entre les rues Conti et St. Louis.—Nlle Orléans.

On n'a seulement à faire brûler de l'huile de kerosine dans une lampe sans cheminée. On a obtenu de l'huile de charbon ordinaire une lumière aussi brillante que celle du gaz. Cette lampe donne deux fois plus de lumière qu'une lampe à cheminée; on peut la transporter, à la main, dans toute la maison et elle est aussi bien appropriée au vent, car un fort vent ne peut pas l'éteindre. Elle convient parfaitement pour les demeures, les églises, les wagons de chemin de fer, les bateaux à vapeur, les omnibus, les hôtels, les magasins et les rues; en un mot elle met la belle lumière du gaz à la portée de tous les habitants de la ville et de la campagne.

La nouvelle lampe remplace rapidement toutes les autres lampes, partout où elles ont été introduites, parce qu'elles donnent ce qu'on cherchait depuis longtemps—une lumière brillante à peu de frais.

On peut obtenir le droit exclusif de vente dans une paroisse quelconque de l'Etat et on peut avoir le nouvel article aux prix de fabrique, en s'adressant à
ANDREW TITUS, rue Royale No 87,
Seul agent pour l'Etat de la Louisiane.
11déc—1m PHILO S. TYLER, propriétaire.

Nlle-Orléans, 20 novembre 1866.
Bureau d'Immigration pour l'Etat de la Louisiane.
Bureau de Poste, Boîte 2266.

Aux Planteurs, Fermiers et autres personnes de l'Etat de la Louisiane ayant des Terres qu'ils désirent vendre, louer à bail, louer ou exploiter par Actions—

AVIS est donné qu'un grand nombre d'immigrants arrivent dans le port de la Nlle Orléans, par l'influence des Agents de ce Bureau en Europe, et que les immigrants désirent souvent travailler sur des habitations aux susdites conditions,—

Vous m'obligeriez en me faisant parvenir, par la Poste ou tout autre moyen, des listes de vos terres, [illegible]

Je suis respectueusement, &c.
Dr. THOS. COTTMAN, Chef du Bureau.
1er déc—1m

DEBALLAGE! DEBALLAGE!
C. JAUBERT & CO.,
96.......RUE DE CHARTRES.......96
WHOLESALE DRY GOODS.

FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne sur l'immense stock si varié de marchandises étrangères et du pays qu'ils reçoivent dans ce moment et qu'ils offrent à des prix qui défient toute concurrence.
28 sep—3 m

Champagne Moet & Chandon.
ANTOINE OECHS,
72 OLD STREET.......NEW YORK,
Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du
SILLERY......de Moet & Chandon, première qualité
FLEUR DE SILLERY de
VERZENAY de
GRAND VIN ANGLAIS de ... très sec,
GRAND VIN IMPÉRIAL de ... cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'ajoutant que le coût du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec étiquettes et marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sera strictement suivie dans toutes les circonstances.
G. H. BAYLY & CO.,
nov—6m Rue de la Commune, No 61

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les consignés, agents de
C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance, FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, aciers d'argent, ruban d'acier, damas, &c.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER,
29 oct—3m 38, rue du [illegible]

134......CHARTRES......134
M. PERL G. L. KOUNS BEN B. KOUNS
DR. M. PERL & CO.,
SUCCESSEURS DE DUFILHO, JR.
134—RUE DE CHARTRES—134
NOUVELLE-ORLEANS.
Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.
Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.
Pour cadeaux de Noël et Jour de l'An,
Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c. 28 nov.

Daniel Cobb. Jno Cobb. Forrester Delhonde
Cobb, Delhonde & CO, — Cobb, Delhonde & CO,
Facteurs de Coton et de Tabac. COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS. Nlle-Orléans, Le. — Commissionnaires et Expéditeurs, St Louis, Mo.
Ils sollicitent des ordres pour l'achat et la vente de Coton, Sucre, Mélasse, Café, Groceries, Produits de l'Ouest, Graine de toute espèce, Foin, Fournitures de navires, Toile d'emballage, Corde, Tabac, &c. Il leur sera consacré une attention personnelle.
Ils font des avances en comptant sur expéditions des susdits articles à notre adresse ou à celle de nos amis de New York, MM. Hutchinson & Cobb, 86, Broadway.
2 déc—1m

Changement de domicile.
LE Dr O. AMPOUX a transporté son domicile au No 200 rue du Canal, entre Rampart et Bourgogne.
5 oct—3m

Confiserie Française.
M. L. EMILE JOANNET, Confiseur, rue Bourbon, No 123, entre St-Pierre et Toulouse, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'établir deux succursales à son établissement principal: l'une au marché Français, et l'autre au marché Poydras. Le public trouvera à ces deux endroits les mêmes marchandises et aux mêmes prix qu'à son établissement principal. Il invite le public à se procurer ses CHOCOLATS A LA CRÊME, ainsi que sa PATE DE FIGUES. Cet article n'a pas encore été fabriqué ici par d'autre confiseur. M. Joannet offre avec confiance au public sa Pâte de Figues, qu'il fabrique seul à la Nouvelle-Orléans, comme beaucoup supérieure pour la guérison des rhumes et maladies de poitrine aux pâtes de jujubes et guimauve &c. &c. 21 nov—3m

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, [illegible] toute espèce de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.
14 sept—4 m LEEDS & CO

Docteur J. Maringer,
DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.
Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.
No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.
Consultations de Midi à 2 heures. 10 oct—3m

AVIS.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, du 10 octobre 1866, les soussignés, nommés commissaires par la dite Cour, à la requête de la ville de la Nouvelle-Orléans, et conformément à une résolution du Conseil de ville, portant le No 144 (nouvelle série) approuvée le 9 juillet 1866, dans le but de faire une estimation et un assessement pour l'ouverture de la rue Moreau, dans le Troisième District, de la rue St-Ferdinand à la rue Montégut, suivant un plan dressé par C. A. De Armas, dont copie est enregistrée etc. D'après l'ordre qui précède il est proposé d'ouvrir la rue suivante, savoir:

La rue Moreau, de la rue St-Ferdinand à la rue Montégut, sur une distance de 444 pieds 9 pouces et trois lignes, sur une largeur uniforme de 44 pieds 9 pouces et une ligne;

La dite rue devant être ouverte suivant le plan déposé pour référence spéciale.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, que les soussignés commissaires ont déposé des copies des dites estimations et assessements concernant l'ouverture de la dite rue, avec un plan y annexé, au greffe de la dite Quatrième Cour de District, pour y être inspectés par les intéressés, et que le rapport des dites estimations et assessements par les dits commissaires, sera présenté à la dite Cour pour y être confirmé conformément à la loi, le lundi 7 janvier 1867.

Toutes les personnes dont les droits ou intérêts peuvent s'en trouver affectés peuvent exposer spécialement leurs objections par écrit, dix jours après la dernière publication de cet avis, les dites objections devant être déposées et enregistrées au greffe de la dite Quatrième Cour de District, afin que les dits commissaires puissent reprendre en considération et altérer ou amender leurs dite estimation et assessement, s'ils le jugent convenable, avant de les présenter pour être confirmées conformément à la loi.

JULES BENIT, H. DUCATEL, THOS. THEARD } Commissaires.
26 nov—30t

Souliers! Souliers! Souliers
POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS.
JOHN NORWOOD
Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il est maintenant prêt à remplir tous les ordres, de la ville ou de la campagne, pour les meilleurs SOULIERS de sa manufacture. Il assure ceux qui lui accorderont leur appui que ces ordres seront exécutés de la manière la plus satisfaisante. Il a également en magasin un stock complet d'Articles du Nord, les meilleurs qui se trouvent sur le marché.
Les Artistes du Théâtre acquerront la certitude que sa spécialité de Bottes et de Souliers pour la scène rivalise avec ceux de Paris et de New York. Ils sont invités à s'adresser à l'un ou l'autre de ses magasins.
JOHN NORWOOD,
Rue Baronne, No 8, près Canal,
Et
Au coin des rues Douane et Tremé.
E. R.—M. A. STIEWEL célèbre fabricant de souliers, au No 138 de la rue du Canal, informe respectueusement ses amis que s'étant retiré du commerce des chaussures, il a vendu son célèbre stock de formes et de mesures à M. John Norwood, qu'il s'efforcera de mériter leur patronage. 18 nov—1m

AVIS.
LES consignés ont formé une société sous la raison SMITH & RELF, pour le commerce de charbon.
JOHN E. SMITH,
J. MILTON RELF.
Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier
13 oct—3 m.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
ARRANGEMENTS D'HIVER.
A dater de SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit:
DE LA VILLE. — DU LAC.
[illegible]
Aller au Lac et en revenir le même jour: 30 cts. Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. Prix: 15 c. pour aller et 15 c revenir.
3m G. PANDELLY, Surintendant.

Bureau de Prêts.
A l'instar des bureaux de Paris,
145......rue Commune......145
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.
J. HART, Directeur.
M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.
Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général; sur les bons, les actions, les scrips, les garanties du gouvernement, etc.
Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises [illegible] à la vente.
N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.
Le bureau est ouvert de [illegible] 1er avr

$5,000 de récompense.
Nouvelle-Orléans, 17 nov. 1866.
L'ENQUÊTE légale instituée au sujet de l'origine et de la cause de l'incendie qui a eu lieu dans le magasin occupé par M. Payan, rue du Canal No 72, dans la soirée du 1er courant, ayant établi que le feu avait été mis avec intention par une ou des personnes inconnues, le consigné offre une récompense de cinq mille piastres pour l'arrestation et la condamnation de l'incendiaire.
JOHN YOUENES, Inspecteur des Incendies
18 nov—1 m

Chas. Hemard.
VENDEUR DE COTON,
RUE GRAVIER NO. 194,
NOUVELLE-ORLEANS
Il fait des avances libérales sur les consignations.
7 oct—3 m

J. ESNAULT,
PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES,
Vitrerie et Collage de papier.
136......rue Chartres......136
Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

T. L. CUNNINGHAM & Co. — ROBERT MOORE & SON
Nlle-Orléans, (Lne) — Cincinnati (Ohio)
L. T. Cunningham & Co.,
166....GRAVIER ET 17....UNION
MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers.
Dépôt de scies, charrues, moulins à main, &c.
Fournisseurs de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Coffres Forts. Coffres Forts.
PATENTA MARVIN & CO. New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les plus à l'épreuve du feu.
A vendre par H. LEGENDRE, agent, 146 rue Gravier.
N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai.

Corde d'emballage, faite à la machine!
LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la corde d'emballage de la meilleure qualité et forme habituelle et en demi rouleaux, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock et s'assurer de nos prix.
JOHN GILMORE & CO.,
Les ordres sont reçus et exécutés par
M. S. BRADY,
2 déc—3m Rue de l'Union, No 19.

Banque City National de la Nlle-Orléans

Nlle-Orléans, 4 décembre 1866.

L'élection régulière annuelle des actionnaires de cette Banque, pour l'élection de Directeurs, aura lieu, au local de la Banque, le premier lundi de janvier,—7 du mois prochain—de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. R. T. N. ROBINSON,
4 déc— caissier

BANQUE D'AMERIQUE

NOUVELLE-ORLEANS, 19 novembre 1866.

L'ELECTION annuelle de treize directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, le MERCREDI, 19 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
19 nov—1 m AM. FORTIER, Caissier

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Rue de la Commune, No 159.—5 décembre 1866.

AVIS est donné qu'une élection aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 7 janvier prochain, de 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi, pour dix directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.
7 dec—1m WM. S. BROWN, Trésorier.

AVIS.

Banque de Cité (City Bank) de la Nouvelle-Orléans.

J'AI vendu mon intérêt dans cette Banque à MM. RAY, GIVEN & Co, et j'ai cessé de diriger l'institution.
W. S. MOUNT.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre.

Les affaires de la BANQUE DE CITÉ (City Bank) DE LA NOUVELLE-ORLEANS se feront, à partir de cette date, pour notre compte et sous la signature officielle de M. RICHARD JONES, directeur, qui est dûment et pleinement autorisé à s'occuper de toutes les transactions quelconques de l'institution.
RAY, GIVEN & Co, Nouvelle Orléans,
GIVEN, JONES & Co, New-York.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre. 6 déc—au 1er jan

MALADIES
M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.
Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.
F. GAUDOZ, pharmacien, coin des rues Orléans et Bourbon.
1er déc

LOUIS S. TESSON. — TESSON SON & CO.
Nlle-Orléans. — St-Louis.
LOUIS S. TESSON & Co.,
BANQUIERS,
rue de la Commune, No 4.
Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.
25 nov—3 m

Commission—Exportation—Paris.
JULES MORRIER,
29......RUE OBERKAMPF......29
HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOZ, de la Nouvelle-Orléans.
1er nov—3 m

Chaux, "Cape," de Richards.
CETTE CHAUX, bien connue et appréciée, depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
21 sept—3 m NEWTON RICHARDS

Groves & Church,
Rue Poydras No 144.—Côté Sud.
MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, chenêts, grates, ferblanterie unie et autres, articles à fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage.
Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix.
18sept—6m

RESTAURANT FRANÇAIS,
39......RUE ROYALE......39
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Arts
CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.
M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 14 novembre—

RESTAURANT COSMOPOLITE,
11......RUE ROYALE......11
Les consignés ont fait l'ouverture de leur restaurant Samedi, 20 octobre.
Ils ont, au premier, de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins et liqueurs de choix. Le service de la maison est organisé de manière à satisfaire les plus difficiles. Prix modérés. J. B. SIRON & L. CHAPELAIN,
19 oct— Propriétaire.

DENIS BECHAQ
Annonce à ses amis et au public en général qu'il est maintenant propriétaire du restaurant bien connu des Etats-Unis, tenu par FRITZ. Il sollicite le patronage de tous ceux qui ont connu aux restaurants Galpin, Moreau et Victor où sa complaisance et son amabilité lui ont attiré de nombreux amis qu'il sera fier de recevoir dans sa nouvelle maison. Ses beaux salons au premier sont à la disposition de ceux qui voudront faire un repas [illegible]. Quant à sa cave et à sa cuisine on y trouvera tout ce qu'on peut avoir de mieux chez les restaurateurs, car les amateurs les ont proclamés les premiers de la ville.
Venez, et nous sommes à même de satisfaire les plus difficiles.
DENIS BECHAQ,
8 nov—1m Successeur de Fritz Happenbeck.

SECOUREZ LES INDIGENTS!

Foire des Dames.

UNE foire aura lieu, au MASONIC HALL, dans le courant de la semaine commençant le 17 décembre et finissant le 22, au profit de

L'Asile de St-Vincent pour les garçons indigents.

L'institution est principalement destinée à servir d'asile aux enfants que la guerre a rendus indigents.

"Car j'avais faim et vous m'avez reçu; J'étais nu et vous m'avez vêtu."

Parmi les nombreux objets offerts comme CADEAUX et PRIX se trouvent une riche chasuble qui sera donnée au prêtre recevant le plus de votes; des chandeliers de prix et d'autres ornements d'autel qui seront décernés à l'Eglise à laquelle sera donné le plus de votes; une jolie trompette-orgue, manufacturée par Tyler & Co (avec un crochet et une échelle) sur laquelle sont gravés une machine à bras et une machine à vapeur, et qui sera présentée à la compagnie de pompiers qui recevra le plus de votes; une magnifique machine à coudre de Singer, présentée par M. Thos F. Brown rue du Camp, No 7, et

Un grand nombre d'objets de prix,

qui seront exposés sur les différentes tables.

Il y aura un LUNCH, tous les jours, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 11 déc—au 22

GRANDE EXPOSITION et vente de POUPÉES DE PARIS.
REÇU—un grand assortiment de POUPÉES admirablement habillées, et un choix complet de divers articles convenables pour cadeaux de Noël et de Nouvel An, au
Magasin de Lainages, de Deter,
1er dec Au coin des rues Canal et Carondelet.

GEO. H. DUNBAR,
MARCHAND DE LIQUEURS,
19 & 14
RUE ST LOUIS,
—1 an. NLLE-ORLEANS.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1866.

LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter, au local de la Banque, le 1er décembre prochain, et pendant trente jours de cette date, à l'effet d'examiner un état des affaires de l'institution et de décider s'il conviendrait d'en réduire le capital.
Par ordre de la Direction,
31 oct 2m L. BERNARD, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1866.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été "Résolu qu'une assemblée des actionnaires aura lieu JEUDI, 10 janvier prochain, à 10 heures du matin, pour considérer la question de savoir s'il ne conviendrait pas de reprendre les affaires."
8déc—10janv GEO. A. FRERET, Caissier

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
No 87, rue Vieille-Levée.

CHARLES E. FORTIER,
ENCANTEUR,
A transporté son Bureau au
No. 37, PASSAGE DE LA BOURSE,
Près de l'angle de la rue de la Douane.

E. RICHARD
Fabricant de Billards,
160......RUE STE-ANNE......160.
ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou ardoise et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, de billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.
Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à
E. RICHARD, Boite 1710,
28 avril— Bureau de Poste de la Nlle Orléans

INSTITUTIONS.
COLLEGE dirigé par M. CARON.
Rue des Remparts 240.
Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles.
Classes du jour de 9 h à 4 heures.—De $4 à $10 par mois.
Classes du soir entre 6 et 9 heures—$5 par mois.
Pensionnat de $25 à $30 par mois. 25 nov

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1833, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, [illegible] la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passeport sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.
8 nov— RUFUS DOLBEAR. Président.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON.
No 273 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer [illegible] à l'établissement. 21 sept—6m

Georges Wailes. Julien Michel
WAILES & MICHEL.
AVOCATS (NOUVELLE-ORLEANS)
12, Passage de la Bourse.
Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE COUPEE ainsi que pardevant la Cour Suprême de l'Etat.
Une attention particulière sera donnée aux affaires qui leur seront confiées pour la ville et la campagne.
12 oct—6m

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane
Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et a toujours des fonds illimités à prêter sur hypothèque. 13juillet—6m

B. GRAHAM & CO,
139......RUE GRAVIER......139
Entre les rues Camp et St Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivent par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à draps, toile à [illegible] dito Planter's, [illegible] mouchoirs [illegible], linons imprimés, [illegible] et serviettes, diaprés, Huckaback, [illegible] Ducks, Hollandes, [illegible] tape checks, ginghams, tartan Winseys, [illegible] Madras, [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur,
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13nov—

Mme ALLUARD,
Somnambule,
BIEN connue à la Nouvelle-Orléans, pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également la gastrite, les aigreurs d'estomac, les palpitations de cœur, la fièvre, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.
Consultations, rue Tremé, 248, entre Ursulines et Bayou. 14 sept—

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 28 oct—

GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 126, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de le porter à $500,000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend 25 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. — D. MICHEL, Président
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs:
J. H. Elmer, F. White, W. B. Schmidt, Geo. Mera, F. A. Luling, Louis Schwarz, A. Bruhn, G. L. L. Mayer, H. Zuberbier, Chas Bendix, Theo Scherr, Chas Leefler, H. F. Klumpp, H. Gieser, G. T. Forster, L. F. Reyle, F. Prol, O. H. Kursheedt, P. W. Schwartz, Julius Hoerner, D. Michel, F. Rickert, Aug. Koenig, H. Glaser.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie ... $632,131 71
Primes de marine ... 128,305 15
Primes de rivière ... 266,849 59 — $1,027,286 45
Montant des primes expirées ... 886,461 44
Pertes payées et estimées:
Pertes d'incendie ... $34,402 06
Pertes de navires ... 79,646 05
Pertes de rivières ... 249,343 30
Escompte payé au lieu de scrip ... 79,762 87
Taxes payées ... 35,192 34
Réassurances payées ... 51,387 22
Profits et pertes, dépenses, générales, timbres, escompte en moins, &c. ... 149,166 60 — 678,730 21
Bénéfice net ... $207,751 23
Montant des primes participant aux dividende scrip ... 464,711 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets garantis par hypothèque ... $60,445 00
Billets garantis par actions ... 30,994 49
Effets ... 51,163 51
Propriétés foncières ... 60,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville ... 79,000 00
Placé en actions de banques ... 90,000 00
Scrip étranger du pays, compte de scrip ... 86,266 20
Compagnie du Dry Dock Vallette ... 1,875 00
Du pour primes et en voie de perception ... 166,039 18
En caisse ... 267,490 52
$847,180 90

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.
THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. D. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Dutbill, P. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. Obel, A. Thomson, A. S. Reading.

Chambers et Drysdale vs. Thomas B. Rogers, capitaine et les propriétaires du brick "Derby"

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,299.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI cinq de janvier 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Le brick Derby, ensemble avec ses agrès, meubles, etc., telle qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississipi, rive gauche près des Magasins à Tabac, au dessous de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
5 déc 12 20—janv 5 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PROPOSITIONS.

Bureau du Commissaire en chef des Vivres, Département du Golfe, 5 décembre 1866.

DES propositions cachetées, en duplicata et accompagnées d'une copie de cette annonce seront reçues, jusqu'au 20 décembre 1866, à midi, pour la fourniture de viande de bœuf fraîche, à toutes les personnes pourvues de rations aux stations militaires de la Nouvelle-Orléans et des environs, aux forts Jackson et St-Philippe, aux Casernes de la Nouvelle-Orléans, à tous les autres camps et stations qui en tirent des rations. Les stations des forts Macomb et Pike de l'Ile-aux-Vaisseaux du fort Livingston et de Brashear City, ne sont pas incluses dans ces propositions. La viande doit égaler la meilleure qui se puisse trouver sur le marché, avoir des proportions égales de quartiers de devant et de derrière, avec cous, jambes et rognons, la graisse comprise et doit être fournie aussi souvent que le gouvernement pourra en avoir besoin. Les livraisons devront être garanties par un contrat accompagné d'une bonne caution et se continueront jusqu'à l'expiration de l'année prochaine ou jusqu'à l'époque que désignera le commissaire général des vivres.

A l'effet de prévenir l'usage d'animaux de viande inférieure, le gouvernement se réserve le droit d'inspecter, en tout temps les animaux et de les faire rejeter.

Des propositions seront également reçues séparément, jusqu'à la susdite date, pour fournir autant de bœufs que le gouvernement pourrait vouloir acheter dans le courant de l'année prochaine.

Les bœufs devront être de l'Ouest et de première qualité et devront être pesés sur la balance. La moitié du poids ainsi déterminé sera le poids d'achat, laquelle moitié ne devra pas être moins de cinq cents (500) livres. Les animaux seront inspectés de la manière ordonnée par le gouvernement.

Les paiements se feront tous les mois, ensuite aussi souvent qu'il sera reçu des fonds, et en telle monnaie que fourniront les Etats-Unis.

Il ne sera pas reçu de propositions de personnes qui auraient manqué de remplir les engagements conclus avec une branche quelconque du gouvernement.

Les enveloppes devront être endossées: "Propositions pour viande de bœuf fraîche" ou "bœuf" et adressées au soussigné.
A. BECKWITH.
6 déc au 19 déc. Brt. Brig. et Com des Vivres.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU
POUR la faiblesse provenant des abus; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de maladie ou des pressentiments de malheur; une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.
La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immuable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.
L'Extrait fluide Buchu de Helmbold
N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès ou des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.
L'Extrait fluide Buchu de Helmbold —ET— L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE
Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.
Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold
Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quelque anciennes qu'elles soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.
Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.
Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'accès, des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.
Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.
L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique
Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.
Embellissement du Teint.
Beaucoup des affections les plus graves qui décèlent [illegible] de l'impureté qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale
L'Extrait de Salsepareille De HELMBOLD.
nettoie et renouvelle le sang, rend la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre; et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il combine des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.
Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un galon du sirop de salsepareille ou à la décoction.
Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.
Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.
Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.
Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.
Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collége royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.
Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collége royal de chirurgiens.
Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.
EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU
vendre par tous les pharmaciens.
—Dépôt principal—
Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de
HELMBOLD,
594, Broadway New York

MALADIES SECRETES
M. R. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 6 heures du matin, à 8 heures du soir.

Opiat et injection du Dr Ricord.
Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et de l'écoulement. R. GAUDOZ
15 oct rues Conti et Bourbon

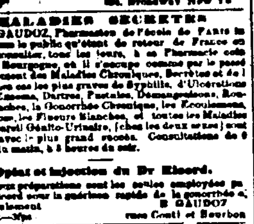

LES CELEBRES CERCLES EN FER DE FASSMAN POUR BALLES DE COTON.
MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec laquelle il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.
On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuent immensément les dangers de l'incendie, ils sont plus forts, le temps et l'air n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. [illegible] Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries et cassées, [illegible] la quantité de ce produit a tellement diminué que les prix en sont extraordinairement élevés; on pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait en assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.
Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelquefois de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cordes; les boucles se mettent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ dix livres par 120.
J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité, et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de nos fers.
Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866.
A M. H. Fassman.
Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1660 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui est généralement des presses, qu'il fut bien plus facile de l'arrimer et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.
Le coton, lorsqu'on le retira du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage, attendu que l'humidité qui s'élève du lest n'a aucun effet sur eux et tout homme pratique sait que l'humidité pourrit la corde. Je peux, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et j'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.
Je suis, respectueusement, etc.,
JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & BATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman.
ET
Marchands de toile, de corde et de ficelle d'emballage, Rue Carondelet No 61, Nouvelle-Orléans.
17juin—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Des Facteurs et des Commerçants de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, RUE CARONDELET No. 39.

CETTE Compagnie continuera d'émettre des polices contre les PERTES ou les AVARIES causées par les incendies et contre les PERILS des MERS et des RIVIERES, aux taux courants de prime.

Les livres de souscription au capital de la Compagnie est encore ouvert au bureau de la Compagnie, pour ceux qui désirent profiter des avantages des DIVIDENDES AU COMPTANT, avantages que donne la Charte de la Compagnie.

—DIRECTEURS—
JAMES HEWITT, de la maison Hewitt, Norton & Co
JOS. W. CARROLL, de la maison Carroll Hoy & Co
W. A. JOHNSON, de la maison W. A. Johnson & Co
J. W. BURBRIDGE, de la maison J W Burbridge & Co.
J. I. NOBLE, de la maison Battle & Noble
MOSES GREENWOOD, de la maison M. Greenwood & Son.
ALFRED S. HUNTINGTON, de la maison Huntington & Bro.
J. G. BROWN, de la maison Cummings, Brown & Co.
JOHN PHELPS, de la maison John Phelps & Co.
MARSHALL J. SMITH, de la maison Marshall J. Smith & Co.
I. CAULFIELD, de la maison Keep & Caulfield.
JOHN CHAFFE, de la maison John Chaffe & Bro.
L. H. TERRY, de la maison Lacey, Terry & Co.
J. D. BLAIR, de la maison J. D. Blair & Co.
T. M. SCOTT, de la maison T. M. Scott & Co.
WM. BALL, de la maison Wheelock, Finlay & Ball.
ALF. H. ISAACSON, de la maison Isaacson, Seixas & Co.
F. S. WILTZ, de la maison Planché & Wiltz.
RICHARD MILLIKEN, de la maison Milliken & Bringier.
SAMUEL E. MOORE, de la maison Samuel E. Moore & Co.
WM. H. HENNING, de la maison Wm. H. Henning & Co.
H. McNEIL VANCE, de la maison Byrne, Vance & Co.
HUGH McCOLL, ROBERT PITKIN,
W. B. TULLIS.
MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire. 2 oct—6m

VENTE DE CONSTABLE.

MADAME MARY TOOMS vs. M. GORDON.

COUR DU QUATRIEME JUGE DE PAIX paroisse d'Orléans—No 23,707. En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'honorable Augustin Viavant, quatrième Juge de Paix, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, VENDREDI, le 21 décembre 1866, à midi, en face de mon bureau, rue des Français No 7, entre les rues Esplanade et Victoire, un lot de meubles appartenant à la demanderesse Mary Tooms, maintenant défenderesse sur la demande reconventionnelle.

Saisis dans la susdite procès, d'après l'inventaire déposé à mon bureau,

Conditions—Comptant.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Quatrième Justice de Paix.
11déc—11,16,20

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir
Sur les risques d'incendie ... $190,096 78
Sur les risques de mer ... 65,422 67
Sur les risques de rivière ... 347,846 27 — $603,165 72
Risques non expirés le 31 décembre 1864 ... 29,760 06 — 633,872 [illegible]
A déduire:
Risques non expirés le 31 décembre 1865 ... 60,343 60
Primes remboursées le 31 décembre 1865 ... 3,344 64 — 63,687 64
Montant net de primes le 31 décembre 1865 ... $470,184 [illegible]
Pertes payées durant la même période.
Sur les risques d'incendie ... $34,740 62
Sur les risques de mer ... 75,282 28
Sur les risques de rivière ... 66,322 56 — 176,345 46
A ajouter. Réassurances ... 34,640 44
Escompte de quinze pour cent ... 75,144 18
Dépenses, taxes, etc., escompte en moins, et intérêt ... 31,158 14
Profits et pertes, etc. Perte sur l'actif ... 131,966 [illegible] — 449,435 34
Balance ... $20,749 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Placés en bons de la ville et de l'Etat ... $464,355 00
Placé en actions de Banque et de Gaz ... 211,700 00
Prêts garantis ... 112,500 00
Effets pour primes ... 41,831 25
Primes dues et en voie de perception ... 96,456 04
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle ... 19,400 00
Monnaie n'ayant pas cours ... 9,739 7
En caisse ... 169,635 07
Total de l'actif ... $1,125,374 09

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 janvier 1866.
SAMUEL MYERS,
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de scrips non encore payés sera payé à partir du 12 février prochain.
THOMAS SLOO, Président.
JOHN O. GAINES, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.
DIRECTEURS.
John G. Gaines, H. T. Lonsdale, John C. Ricks, Sumpter Turner, E. J. Hart, B. Bisco, J. H. Stauffer, J. B. Bree, Henry Renshaw, Théo. A. James, Thomas Sloo, J. C. Barelli.

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—
Primes sur les risques d'incendie ... $122,397 94
" " des rivières ... 11,721 16
" " des mers ... 58,536 78
En moins, primes remboursées ... 202,657 86 / 2,436 44
Primes non expirées le 30 avril 1866 ... 200,222 44 / 32,278 30
Pertes payées dans la même période, savoir:
Pertes par les incendies ... $23,615 79
" sur les rivières ... 24,309 46
" sur les mers ... 35,411 43
Total des pertes ... 83,336 68
Ré-assurances ... 7,616 80
Dépenses, intérêt sur le scrip et le profit, compte de pertes moins l'escompte et compte d'intérêt ... 74,391 26
Taxes et Revenu interne ... 7,004 72
Quinze pour cent remboursés ... 36,924 87
En réserve, pour risques non expirées ... 39,647 13—250,971 40
Bénéfice net ... $41,639 8

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets de capital ... 129,129
Prêts garantis par hypothèque ... 6,786
Prêts garantis ... 37,860 12
Effets pour primes ... 25,399
Actions, bons et autres garanties ... 125,006 [illegible]
En caisse ... 61,724 45
Comptes dividends pour primes ... 39,976 87
Propriétés foncières ... 19,907 75

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
M. CRAWFORD secrétaire.
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires un dividende de cinq piastres et 85 cents par action. Ledit dividende sera porté au crédit du stock non payé.

Il ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir de Lundi, 10 d'courant.

La Compagnie continue d'assurer contre les périls des mers, des rivières, et contre les pertes ou dommages occasionnés par l'incendie, aux taux courants de primes et remboursera vingt pour cent aux personnes qui s'assureront.

DIRECTEURS:
J. H. Elmer, L. F. Génèrès, A. Chiapella, R. W. Ogden, R. W. Adams, W. B. Schmidt, C. Kohn, J. J. Fernandez, J. A. Beignouret, A. Coutin, Jno J. Adams, A. Brousseau, Vr Burthe, J. Goldstein.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Montant des primes non expirées en 1864 ... $74,770
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:
Sur les risques d'incendie ... $196,126 79
Sur les risques de mer ... 26 626 46
Sur les risques de rivières ... 67,882 41 — 291,641 76
Total des primes ... $376,414 73
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865 ... $33,394 00
Primes remboursées ... 3,306 67
Montant net des primes ... $279,749 [illegible]
Pertes: Sur les risques d'incendie ... $54,429 00
Sur les risques de mer ... 20,624 35
Sur les risques de rivières ... 51,744 19
$126,738 13
Taxes ... 13,710 19
Réassurances ... 4,820 00
Dépenses générales, intérêts en moins ... 12,471 77
Intérêt de scrip ... 21,086 00 — 188,791 27
Bénéfice net ... $93,616 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets pour primes ... $6,085 [illegible]
Billets garantis par nantissement et hypothèque ... 113,546 36
Du pour primes en voie de perception ... 73,076 71
Actions de la Compagnie du Gaz, bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons ... 161,000 00
Scrips de différentes compagnies d'assurance ... 162,000 0
Propriétés foncières ... 28,314 45
En caisse ... 77,663 47 — 600,297 [illegible]
En moins: Intérêt non réclamé sur scrip ... $6,655 39
Intérêts payables sur scrip ... 21,936 [illegible]
Réclamations non encore réglées ... 13,390 00 — 41,980 [illegible]
$514,396 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 9 janvier 1866, pardevant moi, consigné, notaire public, dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés Jules E. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire, de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, de la Nlle-Orléans—lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signés pardevant moi, ce 9 janvier 1866.
F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Les directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1865 et il sera émis pour ce dividende, des certificats à partir du 2 avril prochain.

L'intérêt de six pour cent dû sur les certificats (non encore payés) de profit, sera payé aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième lundi de mars.

—DIRECTEURS—
A. Rochereau, J. M. Caballero, G. W. Babcock, Wm Steven, George Urquhart, Jos. Deynoodt, J. A. White, Chs. Lafitte, W. F. Vredenburgh, J. M. Lapeyre, T. Baily Blanchard Jr., Jules Tuyes.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1866 ... $968,[illegible]
Savoir—primes d'incendie ... $385,495 46
de marine ... 156,702 71
de rivières ... 300,261 45
En moins, primes remboursées de primes non expirées ... $3,892 02 / 51,600 00
Montant net des primes ... $946,[illegible] 61
PERTES PAYÉES.
Pertes par l'incendie ... $65,345 64
Pertes sur mer ... 131,366 82
Pertes sur les rivières ... 215,199 82
$412,903 36
Réassurances ... 50,229 24
Dépenses générales, taxes, intérêt, profits et pertes ... 149,913 13 — 604,915 75
Bénéfice net ... $344,915 —
L'actif de la Compagnie est comme suit
Placé en propriétés foncières ... $57,663 68
Placé en hypothèque sur propriétés foncières ... 58,362 50
Placé en bons de la ville et autres ... 101,300 00
Placé en actions de banques ... 116,100 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance ... 119,484 00
Prêts garantis ... 14,550 00
Effets ... 50,894 51
Primes en voie de perception ... 137,861 16
En caisse ... 204,149 2
$877,[illegible] 08

Le tableau qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.
CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans
Assermenté et souscrit devant moi, ce 16 mars 1866
EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 28 février 1866, et il sera émis des certificats pour ledit dividende scrip à partir du 2 juillet prochain.

Les certificats-scrip émis pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre six pour cent d'intérêt, sur tous les certificats de scrip non encore payés, le deuxième lundi de mai 1866, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayants-cause.
CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Charles Briggs, Archibald Montgomery, Ant. Carriere, Henry J. Voss, George A. Fosdick, Jos. Jackson, Mason Pilcher, E. Marquez, R. Brugier, Alfred Dolhonde, E. Cramer, Chs. Weisbaar, Charles Lafitte, A. Lecourt, John S. Mansell, Frank Williams, P. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kearny, John Thornhill, A. R. Montgomery, W. A. Violett, A. Frerichs, D. Piaggio, A. P. Noblom, Hugh McDonald, Geo. W. Dunbar, Harlow J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, George W. Hynson, Henry H. Bryan, S. L. Wooldridge.

SUCCESSION de feue MARIE VIRGINIA CHEW, décédée, épouse de MARTIN O. KENNEDY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 25,622 — En vertu d'un jugement rendu le 4 de décembre 1866 et signé le 8 des mêmes mois et an, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, douze de janvier 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, des Architectes du Port et St Ferdinand, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Moreau, sur une profondeur de cent trente-huit pieds au pouce et trois lignes, à la rue des Architectes.

Ensemble avec la maison de résidence en briques à trois étages, ayant six chambres, une cuisine en briques à trois étages, ayant neuf chambres et pavés, &c. La maison porte le No 225 sur la rue Moreau.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que la défunte en avait faite de la succession de Celeste Black, veuve de Bernard Bourdin, suivant acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 13 juin 1856.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions. Deux mille piastres ($2600) comptant et la balance en quatre sommes égal montant à six, douze, dix huit et vingt-quatre mois, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an, de la date à parfait paiement, exécutable cinq pour cent, l'honoraire d'avocat, en cas de poursuites. La propriété devra être assurée au montant total de sa valeur et la police devra être transférée à l'administrateur.
HARRY T. HAYS,
11 déc—11,20,29 5,12 jan Shérif de la paroisse d'Orléans

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:
Sur les risques d'incendie ... $985,162 [illegible]
Sur les risques de rivières ... 471,135 [illegible]
Sur les risques de mer ... 347,556 [illegible]
Total des primes ... $1,784,854 22
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866 ... $231,315
Primes remboursées ... 35,169 [illegible]
$266,484 [illegible]
Montant net des primes du 31 mai 1866 ... $1,518,369 64
Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'incendie ... $292,852 16
Sur les risques de rivières ... 269,520 00
Sur les risques de mer ... 351,522 88
$913,895 04
Taxes ... 20,364 17
Réassurances, Profits et Pertes ... 175,000 88
Remboursé, 10 et 15 pour 0/0 ... 70,209 76 — $1,089,169 86
$429,200 [illegible]
Intérêts, moins dépenses ... 2,546 27
Bénéfice net ... $431,506 56
Montant net des primes au 31 mai 1866 ... $1,518,069 64
Moins montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 et 15 0/0 ... 527,935 00
Montant des primes participant aux profits ... 990,134 64
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse ... $266,450 97
Propriétés foncières ... 147,051 20
Billets garantis par hypothèques ... 506,815 71
Billets garantis par nantissements ... 54,907 15
Actions de Banques ... 170,700 06
Primes en voie de perception ... 119,226 32
Effets à recevoir ... 119,197 44
Scrips d'autres Compagnies mutuelles ... 45,700 00
Bons de l'Etat de la Louisiane ... 1,500 00
Actions de la Presse "Levee Steam" ... 5,000 00
Actions du Dry Dock Vallette ... 4,875 00
Actions de la Compagnie du Gaz ... 5,000 00
Bons de la ville ... 98,434 00
$1,604,080 3
En moins:
Intérêts dûs et non réclamés ... $31,378 06
Intérêts à payer en juillet ... 54,169 38
$85,547 44
Scrip de 1856 payable en juillet ... 185,663 00
Primes non échues le 31 mai 1866 ... 231,315 00 — $502,525 44
Actif net ... $1,101,563 91

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Je me souviens que le cinq juin 1866, pardevant moi, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, John Pemberton, président, et Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau est une copie exacte des livres de la Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire
Assermenté et signé devant moi, ce — juin 1866.
PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, LA BALANCE DUE SUR L'EMISSION DE SCRIP DE L'ANNÉE 1856 et six pour cent d'intérêt, en billets courants, sur tous les scrips mis par la Compagnie.

DIRECTEURS.
John Pemberton, Ed. Dupassour, Pierre Fouts, David McCoard, Chs. Sagory, P. Maspero, E. Z. Relf, J. Morgan Ha, J. J. Fernandez, L. F. Generes, M. Puig.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865 ... $220,611 [illegible]
Savoir:
Primes d'incendie ... $142,580 65
Primes de mer ... 54,765 43
Primes de rivière ... 25,282 43
En moins, primes non expirées ... 28,383 00
Primes remboursées ... 1,276 66 — 29,661 [illegible]
Primes inscrites ... $190,949 [illegible]
Pertes payées savoir:
Sur les risques d'incendie ... $38,213 97
Sur les risques de mer ... 31,156 17
Sur les risques de rivière ... 16,786 72
$86,113 46
Réassurances ... 6,746 [illegible]
Quinze pour cent remboursé ... 10,764 54
Taxes et licences des Etats Unis, de la ville et de l'Etat ... 10,079 [illegible]
Frais, profits et pertes, intérêt de scrip, escompte et intérêt en moins ... 28,702 79 — 142,[illegible] 34
Montant net des primes participant ... $48,550 [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Du pour primes, en voie de perception ... $61,894 19
Effets pour primes ... 27,267 [illegible]
Placé en bons de chemins de fer ... 32,311 [illegible]
Placé en actions de banques ... 71,451 [illegible]
Placé en scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle ... 72,522 [illegible]
Prêts sur garanties ... 10,427 [illegible]
Prêts sur hypothèque ... 15,527 [illegible]
En caisse ... 29,986 [illegible]
Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 19 décembre 1865.
SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 3 février 1866, six pour cent d'intérêt sur les certificats de Scrip non encore payés, et ont de plus déclaré un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur les primes participant pour l'année expirée le 30 novembre 1865 et il sera émis des certificats pour ledit dividende, à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS.
J. Lorber, J. Lemore, D'que Bouligny, A H D Mesa, John Gauche, Omer Gaillard, A. Miltenberger, J. A. Stone, T Avendano, A. Bidault, A. Marquez, Jos A. White, A. Verloin DeGruy.

N. O. Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

SIXTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Amount of Premiums unearned 1864 ... $74,770
Premiums received during the year ending 31st December, 1865.
On Fire Risks ... $196,126 79
On Marine Risks ... 26,626 46
On River Risks ... 67,889 41 — 291,641 76
Total Premiums ... $376,414 73
Less Premiums unearned 31st Dec., 1865 ... $33,394 00
Return Premiums ... 3,306 67
Net earned Premiums ... $279,749 [illegible]
Losses—
On Fire Risks ... $54,429 00
On Marine Risks ... 20,624 35
On River Risks ... 51,744 19
$126,738 13
Taxes ... 13,710 19
Reinsurances ... 4,820 00
General Expenses, less interest account ... 12,471 77
Interest on Scrips ... 21,086 00 — 188,791 27
Net Profit ... $93,016 [illegible]
The Company have the following assets:
Bills receivable for Premiums ... $6,085 [illegible]
Notes secured by Pledge and Mortgage ... 113,546 36
Due for Premiums in course of collection ... 73,076 71
Gas Light Co. Stock, Louisiana State, City and other Bonds ... 161,000 00
Scrips of sundry Mutual Insurance Companies ... 162,000 00
Real Estate ... 28,314 45
Cash on hands ... 77,663 47 — $600,297 [illegible]
Less: Unclaimed interest on Scrips ... 6,655 39
Interest payable or outstanding Scrips ... 21,936 [illegible]
Claims unsettled ... 13,390 00 — 41,980 [illegible]
$518,396 [illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of New Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on this day, the 9th of January, 1866, before me, the undersigned, a Notary Public, in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. HINCKS, Secretary, of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January 1866.
F. CHAS CUVELLIER, Notary Public.

The Board of Directors have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent, on the net earned premiums of the Company, for the year ending 31st December, 1865, for which certificates will be issued on and after the 2d day of April next.

The interest, of six per cent. due, on the outstanding certificates of profits, will be paid to the holders thereof, or their legal representatives on and after the second Monday of March.

—DIRECTORS:—
A. Rochereau, J. M. Caballero, G. W. Babcock, Wm. Steven, George Urquhart, Joseph Deynoodt, J. A. White, Charles Lafitte, W. F. Vredenburg, J. M. Lapeyre, T. Baily Blanchard Jr., Jules Tuyes.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE

Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.

NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company, on the 30th day of April, 1866.
Fire Premiums ... $632,134 71
Marine ... 128,305 15
River ... 266,849 59 — $1,027,289 45
Amount of Earned Premiums ... 886,461 44
Losses paid and estimated
Fire Losses ... $34,402 06
Marine ... 79,646 05
River ... 249,343 30
Paid discount in lieu of scrip ... 79,762 87
Paid Taxes ... 35,192 34
Paid reinsurances ... 51,387 22
Profit and Loss, interest, General Expenses, Stamps, less Discount, &c. ... 149,166 60 — 678,730 21
Net Profits ... $207,751 23
Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend ... $464,711 00
The Company have the following Assets:
Notes secured by mortgages ... $60,445 00
Loans on pledge of stocks ... 30,994 49
Bills Receivable ... 51,158 51
Real Estate ... 60,000 00
Invested in Consolidated and City Bonds ... 79,000 00
Invested in Bank Stocks ... 90,000 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account ... 85,266 20
Vallette Dry Dock Company ... 1,875 00
Due for Premiums in course of collection ... 166,039 18
Cash on hand ... 267,490 52
$847,180 90

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS
CITY OF NEW ORLEANS.
Sworn to and subscribed before me this 22d day of May, 1866.
G. H. BRAUGHN,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30th, 1866; for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.
THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

—TRUSTEES.—
Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Duthill, P. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. G. Obel, A. Thomson, A. S. Reading.

Private Diseases.
MR. E. GAUDOZ, Druggist, from Paris, informs the public that he has returned from France, and can be consulted daily, at his Drug Store, corner of Conti and Burgundy streets, where he attends, as heretofore, to the treatment of Chronic, Private and Cutaneous Diseases. The most dangerous cases of Syphilis, Ulcers, Sores, Eczema, Eruptions, Pimples, Itching, Rosy Drops, Freckles, Chronic Gonorrhea, Gleets, Oozings, Chlorosis, the Whites, and all diseases of the Genito Urinary organs, of both sexes, are successfully treated.
Consultation hours from 6 A. M. to 8 P. M.

Dr. Ricord' Opiate and Injection.
The above Preparations are the only ones used by Dr. Ricord for the rapid cure of Gonorrhea and Gleet. For sale by R. GAUDOZ,
corner Conti and Burgundy streets.

INSURANCES.

Sun Mutual Insurance Company

(Formerly Sun Mutual Insurance Co., New Orleans, La.)

TENTH ANNUAL STATEMENT

FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1865.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1865, viz:
On Fire Risks ... $190,096 78
On Marine Risks ... 65,422 67
On River Risks ... 347,846 27
$603,165 27
Unterminated Risks, December 31, 1864 ... 29,760 06—$632,872 2
Unterminated Risks, December 31, 1865 ... 60,343 60
Return Premiums Dec. 31, 1865 ... 3,344 64—63,687 65
Net Earned Premiums December 31, 1865 ... $470,184 65
Losses paid during the same period, viz:
On Fire Risks ... $34,740 62
On Marine Risks ... 75,282 28
On River Risks ... 66,322 56—$176,345 46
Add Reinsurance ... 34,640 44
Fifteen per cent. Discount ... 75,144 18
Expenses, Taxes, etc, less Discount and Interest ... 31,158 14
Profit and Loss, etc., Loss on Assets ... 131,966 06—449,435 34
Balance ... $20,749

The Company have the following assets, viz:
Invested in City and State Bonds ... $464,355 00
Invested in Bank and Gas Stocks ... 211,700 00
Loans on Pledge ... 112,500 00
Bills receivable for Premiums ... 41,831 25
Premiums Due in course of Collection ... 96,456 04
Scrip of Mutual Insurance Companies ... 19,400 00
Uncurrent Funds ... 9,739 7
Cash in Bank ... 169,635 07
Total amount of assets ... $1,125,374 09

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
THOMAS SLOO, President.
JAS EDWARDS Secretary.

STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this seventeenth day of January, 1866. SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans

The interest of SIX PER CENT. on the Outstanding Certificates of Scrips will be paid on and after the 12th day of February next.
THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice-President.
JAMES EDWARDS, Secretary.
—DIRECTORS—
Jno. G. Gaines, H. T. Lonsdale, Jno. C. Ricks, Sumpter Turner, E. J. Hart, B. Bisco, J. H. Stauffer, J. B. Bree, Henry Renshaw, Theo. A. James, Thos. Sloo, J. C. Barelli.

Louisiana Mutual Insurance Co.,

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREET

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Total premiums for the year ending 28th February, 1866 ... $965,549 64
Viz—Fire Premiums ... $385,495 46
Marine do. ... 156,702 71
River do. ... 300,261 45
$905,549
Less Return Premiums ... $3,892 02
Less Unterminated Premiums ... 51,600 00 — $55,492
Net earned Premiums ... $846,061 61
Losses paid, viz—
Fire Losses ... $65,345 64
Marine Losses ... 131,366 82
River Losses ... 215,199 82
$412,903 36
Reinsurances ... 50,229 24
General Expenses, Taxes, Interest and Profit and Loss ... 149,913 13 — 604,045 75
Net Profits ... $244,015 [illegible]
The Company have the following Assets viz—
Invested in Real Estate ... $57,663 68
Invested in Mortgages on Real Estate ... 58,362 50
Invested in City and other Bonds ... 101,300 00
Invested in Bank Stocks ... 116,100 00
Invested in Scrip of Insurance Companies ... 119,484 00
Loaned on Pledges ... 14,550 00
Bills Receivable ... 50,894 51
Premiums in course of collection ... 137,861 16
Cash on hand ... 204,149 2
$877,[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
CHARLES BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] March, 1866. EDMOND MEUNIER
Third Justice of the Peace for the Parish of Orleans

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip dividend of thirty-five per cent. on the earned participating premiums of the year ending 28th February 1866, for which certificates will be issued on and after the [illegible] day of July next.

The Scrip Certificates issued for the year 1860 will be redeemed, and six per cent. interest on all outstanding Certificates will be paid on the second Monday of May 1866, to the holders thereof, or their legal representatives.
CHARLES BRIGGS, President.
A. CARRIERE, Vice-President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES:
Charles Briggs, Archibald Montgomery, Ant. Carriere, Henry J. Voss, George A. Fosdick, Jos. Jackson, Mason Pilcher, E. Marquez, R. Brugier, Alfred Dolhonde, E. Cramer, Charles Weisbaar, Charles Lafitte, A. Lecourt, John S. Mansell, Frank Williams, P. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kearny, John Thornhill, A. R. Montgomery, W. A. Violett, A. Frerichs, D. Piaggio, A. P. Noblom, Hugh McDonald, George W. Dunbar, Harlow J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, Geo. W. Hynson, Henry H. Bryan, S. L. Wooldridge.

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

OFFICE, No. 3 CARONDELET STREET,
New Orleans, December 1, 1865.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Amount of premiums received for the year ending November 30, 1865 ... $220,611 [illegible]
To wit:
Fire Premiums ... $142,580 65
Marine Premiums ... 54,765 43
River Premiums ... 25,282 43
Less Unterminated Premiums ... 28,383 00
Returned Premiums ... 1,276 66 — 29,661 [illegible]
Entered Premiums ... $190,949 [illegible]
Losses paid, viz:
On Fire Risks ... $38,213 97
On Marine Risks ... 31,156 17
On River Risks ... 16,786 72
$86,113 46
Reinsurance ... 6,746 [illegible]
Fifteen Per Cent. Returns ... 10,764 54
United States State and City Taxes and Licenses ... 10,079 [illegible]
Add Expenses, Profit and Loss, Interest on Scrip and Discount and Interest ... 28,702 79—142,[illegible] 34
Net Earned Participating Premiums ... $48,550 [illegible]
The Company have the following Assets, viz:
Due for Premiums in course of collection ... $61,894 19
Bills Receivable for Premiums ... 27,267 [illegible]
Invested in Railroad Bonds ... 32,311 [illegible]
Invested in Bank Stocks ... 71,451 [illegible]
Invested in Scrips of Mutual Insurance Companies ... 72,522 [illegible]
Loans on Pledge ... 10,427 [illegible]
Loans on Mortgage ... 15,527 [illegible]
Cash on hand ... 29,986 [illegible]
$321,224 [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans
Sworn to and subscribed before me this 19th day of December, 1865. SAMUEL MEYERS
Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay Six Per Cent. Interest on the outstanding Certificates of Scrip on and after the 5th day of February, 1866, and have further declared a Scrip Dividend of Twenty-five Per Cent on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th November, 1865, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next.

TRUSTEES:
J. Lorbes, J. Lemore, D'que Bouligny, A H D Mesa, John Gauche, Omer Gaillard, Ar Miltenberger, J A Stone, T Avendano, A. Bidault, A. Marquez, Jos A. White, A. Verloin DeGruy.

Merchants' Mutual Insurance Co.

OF NEW ORLEANS

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement
Premiums received during the year ending 31st May, 1866, including unearned premiums of the previous year
On Fire Risks ... $965,162 [illegible]
On River Risks ... 471,135 [illegible]
On Marine Risks ... 347,556 [illegible]
Total premiums ... $1,784,854 22
Less premiums unearned on 31st May, 1866 ... $231,315 00
$1,553,539 [illegible]
Return premiums ... 35,169 [illegible]
Net earned premiums 31st May, 1866 ... $1,518,069 64
Losses paid during the year:
On Fire Risks ... $292,852 16
On River Risks ... 269,520 00
On Marine Risks ... 351,522 88
Total losses ... $913,895 04
Taxes ... 20,364 17
Reinsurance and profit loss ... 175,000 88
10 and 15 per cent return ... 70,209 76—1,089,169 86
$428,899 [illegible]
Add Interest, less expenses ... 2,546 27
Net Profit ... $431,506 56
Net earned premiums 31st May, 1866 ... $1,518,069 64
Less amount on which ten or fifteen per cent have been returned ... 527,935 00
Amount participating in profit ... $990,134 64
The Company have the following assets
Cash on hand ... $266,450 97
Real Estate ... 147,051 20
City Bonds ... 98,434 00
Gas Light Stock ... 5,000 00
Notes secured by mortgage ... 506,815 71
Notes secured by pledge ... 54,907 15
Bank Stocks ... 170,700 06
Bills receivable ... 119,197 44
Premiums in course of collection ... 119,226 32
Scrips of Mutual Companies ... 45,700 00
Louisiana State Bonds ... 1,500 00
Stock Levee steam Cotton Press ... 5,000 00
Stock Vallette Dry Dock Company ... 4,875 00
$1,604,080 [illegible]
Less—Unclaimed interest due on scrips ... $31,378 06
Interest payable in July next on all outstanding scrips ... 54,169 38—85,547 44
Scrip of 1856 redeemable in July next ... 185,663 00
Unearned premiums on 31st May, 1866 ... 231,315 00—502,525 44
Net assets ... $1,101,563 [illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June, 1866, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN PEMBERTON, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is a just, true, and correct transcript from the books of the Company.
JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary
Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866. PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st May, 1866, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, the balance due on Scrip issue of 1856, and six per cent. interest in common currency on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:
Ed. Dupassour, John Pemberton, David McCoard, P. Maspero, Pierre Fouts, E. Z. Relf, L. F. Generes, M. Puig, J. J. Fernandez, J. Morgan Hall, Chas. Sagory.

LADIES' SHOES.
No. 25 Bourbon Street, Corner Customhouse Street.
MME. ROY having returned from Paris, invites her customers to call and examine her splendid stock of FRENCH SHOES of all kinds. Her new store is at the corner of Bourbon and Customhouse streets, No. 25.
Shoes made to order as heretofore nov24 1m

$5000 Reward.

NEW ORLEANS, Nov. 17th, 1866.

THE legal investigation into the origin and cause of the fire which occurred in the store occupied by Mr. Payan, No. 72 Canal street, on the night of the 1st inst., having proved that the fire was intentionally set by some person or persons unknown, the undersigned offers a reward of Five Thousand Dollars for the arrest and conviction of the incendiary.
nov18 1m JOHN YOUENES, Fire Warden.

RAILROADS, &c.

For Texas—Inside Route.

NEW SCHEDULE—FARE REDUCED.

For Galveston and Indianola, via New Orleans and Opelousas Railroad to Berwick's Bay, and thence to Texas by the Morgan Line U. S. Mail Steamships, commencing

DECEMBER 24, 1866.

Passengers leave New Orleans on Sundays, Tuesdays, Thursdays and Saturdays, by the Saint Ann Street Ferry, opposite Jackson Square, at 8½ A. M., and take the Express Train from Algiers at 9 A. M., running through without stopping, and connecting with Steamships as follows:

SATURDAYS AND TUESDAYS
Steamship MORGAN ... CAPT. J. Y. LAWLESS
SUNDAYS AND THURSDAYS
Steamship MATAGORDA ... CAPT. LEWIS
ON WEDNESDAYS.

Passengers leave by the St. Ann Street Ferry at 7 1-2 A. M., taking the train from Algiers at 8, connecting with steamer Alabama, for Galveston, via Sabine Pass.

BAGGAGE checked through to Galveston or Houston, and conveyed free from steamship to railroad depot at Galveston.

TICKETS can be had and Staterooms secured until 6 P. M. every day Sundays excepted, at the office of the Opelousas Railroad, No. 6 [illegible] street, or on the Ferryboat on mornings of departure.
G. W. R. BAYLEY
dec1 1y General Superintendent.

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

NEW ORLEANS, December [illegible]

ON and after this date the ferry boat leave the foot of St. Ann street (Jackson Square) every day, at 7½ A. M., connecting with trains from Algiers at 8 A. M. for Brashear and way stations.

Returning leave Brashear every day at [illegible]

On Sundays, Mondays, Tuesdays, Thursdays and Saturdays the ferry boats also leave at [illegible] connecting with extra express trains from Algiers at 9 A. M. running through without stopping.

Steamboats for all points on Bayou Teche connect with passenger trains at Brashear.

Freight [illegible] for all points on the Teche to St Martinsville, received daily. Sundays excepted, from 7 A. M. to 5 P. M. at the St. Ann street ferry landing.
G. W. R. BAYLEY
dec 2 1y Superintendent.

PONTCHARTRAIN RAILROAD.

WINTER ARRANGEMENT.

ON and after SATURDAY, October 13th, 1866, the trains on this road will leave as follows
FROM CITY END. — FROM LAKE END.
[illegible]

Fare to and from the lake, same day, 25 cents.
Passengers for Gentilly Station must notify the Conductor prior to the departure of the train. Fare 15c. each way.
GEO. PANDELY
nov7 tf Gen'l Superintendent.

LEGAL NOTICES.

Joseph Kaiser vs His Creditors.—No. 21,699

STATE OF LOUISIANA—THIRD DISTRICT Court of New Orleans—Notice is hereby given to the creditors of the insolvent and to all other persons interested, to show cause within ten days from the first publication hereof, if any they have or can, why the tableau of distribution presented by the syndic of said insolvent should not be approved and homologated, and the funds distributed accordingly.
By order of the Court J. O. CHALON.
dec6 3t 1 lod Deputy Clerk.

Succession of Kandal Nixon.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS No. 28,847—Whereas Simon Nixon has petitioned the Court for letters of administration on the vacant estate of the late Kandal Nixon, deceased, intestate. Notice is hereby given to all whom it may concern, to show cause within ten days why the prayer of the said petitioner should not be granted.
By order of the Court. P. R. O'RORKE.
dec9 14 17 Clerk.

Succession of Peter Holmes.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS No. [illegible]—Whereas Helen Holmes has petitioned the Court for letters of administration on the estate of the late Peter Holmes deceased, intestate. Notice is hereby given to all whom it may concern to show cause within ten days why the prayer of the said petitioner should not be granted
By order of the Court. P. R. O'RORKE, Clerk.
dec 12 16

Succession of Leon Block

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS No. [illegible]—Whereas Mrs. Widow Leon Block has petitioned the Court for letters of administration on the estate of the late Leon Block, deceased, intestate. Notice is hereby given to all whom it may concern to show cause within ten days why the prayer of the said petitioner should not be granted.
By order of the Court. P. R. O'RORKE.
Clerk.

Notice.

Schreder & Schreiber vs. Eugene Daralles.

SUPREME COURT OF THE STATE OF LOUISIANA—By order of Court, notice is hereby given to the Heirs of said Eugene Daralles to make themselves known within three months from the date hereof, to become parties to and prosecute the appeal herein fixed taken by said Daralles from a judgment rendered against him in the Sixth District Court of New Orleans in the above entitled suit and that in default thereof the said appeal will be dismissed.
New Orleans, November 14th, 1866.
J. H. ILSLEY, Jr., Clerk.

François Gonthier vs His Creditors and the Creditors of E. Ducournau & Gonthier.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No. 19,185—Notice is hereby given to the Creditors of François Gonthier and E. Ducournau & Gonthier that the said François Gonthier for himself and as liquidating partner of E. Ducournau & Gonthier has this day filed a petition in the above mentioned Court, praying for a respite of two and four years, and that a meeting of said Creditors will be held before Sam. Magner, notary public, on Tuesday the 29th day of January 1867 at [illegible] for the purpose of taking into consideration and deliberate upon his application for a respite or to refuse the same, and in the meantime all [illegible] proceedings against his person and property are [illegible] [illegible] Adolph Dreux, attorney-at-law, is appointed to represent the absent creditors herein.
By order of the Court, December 6th, 1866.
F. J. LAIZER
dec9 Deputy Clerk

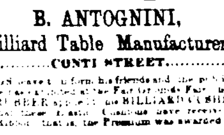

B. ANTOGNINI,
Billiard Table Manufacturer.
15 ......CONTI STREET......15
BEGS leave to inform his friends and the public that he has exhibited at the Fair Grounds Fair, the INDIA RUBBER [illegible] BILLIARD CUSHIONS and that these Elastic Cushions have received the Blue Ribbon, that is, the Premium was awarded to the same.
Billiard Tables will be found in the above establishment from [illegible] up to [illegible]—the latter are the very best Rubber and Slate Bottoms.
Mr. A. [illegible] also offers French and American BILLIARD [illegible] the French Cloths are from the [illegible] of Elbeuf,) and everything in the [illegible] Ten Pin Alley Balls, complete [illegible] Marble Cylinder Roulettes.
Persons [illegible] country wishing to buy BILLIARD TABLES will please apply in writing, Mr. Antognini [illegible] how much they intend to pay for each Table. Their orders will be as promptly [illegible] as if they were in the city.
Mr. A. [illegible] having a complete Steam Engine [illegible] Sawing of Marble or Slate [illegible] the purpose of making small-sized Billiard Tables out of the [illegible]
Parties desirous of bargaining Old Billiard Tables for new ones will please call on Mr. Antognini, who will deal with them on reasonable terms. dec16 3m

NOTICE.

IN CONFORMITY with an order of the Honorable the Fourth District Court of New Orleans dated October 10th, 1866, the undersigned appointed Commissioners by said Court on application of the city of New Orleans and in conformity to a resolution of the City Council [illegible] approved July 9th, 1866, for the purpose of making an estimate and assessment for the opening of Moreau street, in the Third District, from St Ferdinand to Montegut streets, pursuant [illegible] the above order it is proposed to open the following street:

Moreau street from St Ferdinand to Montegut, a distance of 444 feet 9 inches and 3 lines, by a uniform width of 44 feet 9 inches and 1 line. The said street to be opened as per plan herewith filed for special reference.

Notice is given to all persons interested, that the undersigned Commissioners have deposited copies of the said estimate and assessment concerning the opening of said street, with a plan thereto annexed, with the Clerk of the said Fourth District Court, for the inspection of whomsoever it may concern, and that the reports of said estimate and assessment, by said Commissioners, will be presented to the said Court for confirmation according to law, on Monday the 7th January, 1867.

All persons whose rights or interests may be affected hereby may state specially their objections in writing, ten days after the last publication of this notice—such objections to be filed with the Clerk of the said Fourth District Court, in order that said Commissioners may reconsider and alter or amend their said estimate and assessment, if they deem it proper, before presenting the same for confirmation, according to law.
JULES BENIT
H DUCATEL } Commissioners.
THOS THEARD.
nov27 20t

DOLBEAR COMMERCIAL COLLEGE,
CORNER CAMP AND COMMON STREETS.
IS constantly in session under able Professors. It was founded in 1833 and is chartered by the State. Its former students may be found as Principals or Bookkeepers in a large portion of the old houses of this city and over the Southern States. Ladies or Gentlemen can attend the COMMERCIAL COURSE, or Bookkeeping, Penmanship, Mathematics, English, French, Spanish, separately. A business education, that enables one to earn $1,000, $2,000 or $3,000 annually, is the best fortune parents can give their sons. A DIPLOMA from this College is a passport in all Commercial communities. Catalogues sent to all who desire them.
nov8 tf RUFUS DOLBEAR, President.

INSURANCES.

UNION INSURANCE COMP'Y

OF NEW ORLEANS.

NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their Charter

Amount of premiums received during the year ending April 30th, 1866
Premiums on Fire Risks ... $122,397 94
" River " ... 11,721 16
" Marine " ... 58,536 78
$202,657 86
Less Return Premiums ... 2,436 44
$200,222 44
Unearned Premiums April 30th, 1866 ... 32,278 30
$165,50[illegible] 74
Paid Losses during the year viz:
Fire Losses ... $23,615 79
River Losses ... 24,309 46
Marine Losses ... 35,411 43
Total Losses ... $83,336 68
Reinsurances ... 7,616 80
Expenses, Interest on Scrip and Profit, Loss account less Discount and Interest Account ... 74,391 26
Taxes and Internal Revenue ... 7,004 72
Fifteen per cent Returned ... 36,924 87
Reserved for unterminated Risks ... 39,647 13 — 250,971 40
Net Profits ... $41,639 [illegible]
The Assets of the Company, are
Capital Stock Notes ... $129,129 [illegible]
Loans secured by Mortgage ... 6,786 [illegible]
Loans secured by Pledge ... 37,860 [illegible]
Bills Receivable for Premiums ... 25,399 [illegible]
Stocks, Bonds and other securities ... 125,006 [illegible]
Cash ... 61,724 45
Individual accounts for premiums ... 39,976 87
Real Estate ... 19,907 75
$452,[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.
A. CHIAPELLA, President.
J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this Ninth day of May, 1866.
S. MAGNER,
Notary Public.

The Board of Directors have declared a dividend to the Stockholders of Sixteen 85-100 dollars per share. Said dividend to be placed to the credit of unpaid Stock account. They have further resolved to pay Six per cent interest on the outstanding certificates of Scrip, to the holders thereof, on and after Monday, 14th inst.

The Company continues to insure against the perils of the seas, rivers, and loss or damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent cash to parties insuring.

—DIRECTORS—
J. H. Elmer, L. F. Generes, A. Chiapella, R. W. Ogden, R. W. Adams, W. B. Schmidt, C. Kohn, J. J. Fernandez, J. A. Beignouret, A. Coutin, Jno. J. Adams, J. Goldstein, Victor Burthe, C. Bianchini.
6 Salve my18 ly

J. A. CASADAVANT,
SURGEON DENTIST
NO. 196 CANAL STREET.
BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS
HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English sept 1f

GREENBACKS ARE GOOD! BUT

ROBACK'S STOMACH BITTERS, after years of experience and trial, have proven to be the best remedy extant for all complaints where a tonic and stimulant are required. They never fail to strengthen the weak, impart vigor to the strong, and in all respects restore shattered and broken-down constitutions. No remedy has been received with as much favor as Roback's Stomach Bitters. In Chicago

OVER 50,000 bottles were sold by one drug house in the past year. It is admitted by the most learned physicians that Dr. ROBACK'S STOMACH BITTERS combine the properties of a gentle laxative, an efficient anti-bilious agent, and the best stomachic known to the world. ROBACK'S BITTERS should be used by convalescents to strengthen the prostration which always follows acute disease. In the

BILIOUS districts of the West and South there has, for a long time, been much needed an article of STOMACH BITTERS, which if taken in proper quantities, and at the proper time, are a sure preventive of Bilious Fever, Fever and Ague, Liver Complaint, Dyspepsia, Indigestion, Jaundice, Kidney Complaint, and all diseases of a similar nature; and are better as a preventive for bilious derangement, regulating

AND strengthening the system, and giving tone to the digestive organs, than any other known remedy. Now that the war is over, there will be thousands seeking homes in the South. No person who values his life should go there without having constantly at hand the BITTERS, as a safeguard against epidemic and malarious diseases. Divines, Lawyers and all residents of the rank river-bottom

COUNTIES of the West and South, and the valley of the Mississippi and its tributaries, should provide themselves with these BITTERS. There is probably no one disease with which mankind are afflicted which is the source of so many ailments as dyspepsia, or as it is more commonly called Sour Stomach, and there is no more certain remedy than Roback's Stomach Bitters. They are never known to fail.

KING CHOLERA has always been much dreaded by the public, and people have resorted to all manner of measures to arrest the progress, but with little success. A sure cure and preventive is to be found in the use of Dr. ROBACK'S SCANDINAVIAN REMEDIES. Keep the bowels open with the Pills, and strengthen the system by free use of the Stomach Bitters, or, if the blood be thin, use the Purifier.

SUCH an invaluable remedy should be kept in every family. Keep the system in full vigor and nothing is to be feared from disease or cholera. THE OLD RELIABLE. Do not be deceived by purchasing any of the quack nostrums under the various names of Bitters. Purchase none other but Dr ROBACK'S STOMACH BITTERS, which are compounded of the purest drugs, and in which the afflicted can rely.

ARE BETTER!
PRINCE, WALTON & COMPANY,
(Successors to C. W. Roback,)
SOLE PROPRIETORS,
Nos. 56, 58, 60 and 62 East Third Street,
CINCINNATI, O.
Are Sold by all Druggists and Dealers in Patent Medicines EVERYWHERE.
BARNES, WARD & CO
JAMES O'DONNAL
J. S. MAUNSELL & CO.,
New Orleans

SOMETHING NEW
UNDER THE SUN!
A NEW ERA IN MEDICINE.
Let the Suffering and [illegible]
Let all who have been [illegible] spoken of as incurable, read the [illegible]
Let all who can believe [illegible] in evidence, read the following.
Know all men by these pre[sents] [illegible] Twentieth day of June, in the [year one] Thousand Eight Hundred a[nd] [illegible] came Joseph Haydock, to me k[nown] [illegible] duly sworn, deposed as fo[llows] [illegible] general agent for the United S[tates] [illegible] thereof for preparations or med[icines] [illegible] GIEL'S PILLS and SALVE [illegible] certificate are verbatim copies [illegible] edge and belief.
JAMES [illegible]
{ L S } Wa[illegible]
Dr. MAGGIEL: I take my p[en] [illegible] great relief, and that the awf[ul] [illegible] me at last—thanks to your med[icine] [illegible] thankful I am that I can get [illegible] write it enough. I thank you a[nd] [illegible] sure that you are really the f[riend] [illegible] could not help writing to you, [illegible] take it amiss.
JA[illegible]
This is to certify that I was d[illegible] with Chronic Diarrhea, and ha[illegible] Maggiel's Pills. WIL[illegible]
New York, April 7, 1865.
The following is an interesti[ng] [illegible] ployed in an iron foundry, who, [illegible] into a flask that was damp and [illegible] The melted iron was thrown a[illegible] perfect shower and he was b[illegible] following certificate was given [illegible] eight weeks after the accident.
N[illegible]
My name is Jacob Hardy. [illegible] I was badly burned by hot iron [illegible] burns healed, but I had a runnin[g] [illegible] would not heal. I tried Maggi[el's] [illegible] me in a few weeks. This is all [illegible] now see me at Jackson's Iron W[orks] [illegible]

EXTRACTS FROM VARIOUS LETTERS
"I had no appetite; Maggiel's Pills gave me hearty one."
"Your Pills are marvelous."
"I send for another box, and keep them in the house."
"Dr Maggiel has cured my headache that was chronic."
"I gave half of one of your pills to my babe for cholera morbus. The dear little thing got well in a day."
"My nausea of a morning is now cured."
"Your box of Maggiel's Salve cured me of noises in the head. I rubbed some of your Salve behind my ears and the noise left."
"Send me two boxes; I want one for a poor family."
"I inclose a dollar; your price is twenty-five cents, but the medicine to me is worth a dollar."
"Send me five boxes of your Pills."
"Let me have three boxes of your Salve by return mail."
I have over two hundred such testimonials as this, but want of space compels me to conclude.
J. MAGGIEL, M. D.

MAGGIEL'S PILLS AND SALVE.
Are sold in New Orleans by BARNES, WARD & CO.

FOR BILIOUS DISEASES
Nothing can be more productive of cure than these Pills. Their almost magic influence is felt at once, and the usual concomitants of this most distressing disease are removed. These remedies are made from the purest VEGETABLE COMPOUNDS.
They will not harm the most delicate female, and can be given with good effect, in prescribed doses, to the youngest babe.
FOR CUTANEOUS DISORDERS
And all eruptions of the skin the SALVE is most invaluable. It does not heal externally alone, but penetrates with the most searching effects to the very root of the evil.

DR. MAGGIEL'S PILLS
Invariably cure the following diseases:
Asthma, Headache, Bowel Complaints, Indigestion, Coughs, Influenza, Colds, Inflammation, Chest Diseases, Inward Weakness, Costiveness, Liver Complaint, Dyspepsia, Lowness of Spirits, Diarrhea, Ringworm, Dropsy, Rheumatism, Debility, Salt Rheum, Fever and Ague, Scalds, Skin Diseases.
Each Box contains Twelve Pills
ONE PILL IS A DOSE.
[EXTRACT]
"ACADEMY OF MEDICINE, 1864.—J. Maggiel's Pills are admitted by the Academy, and his Salve also, if grains to the ounce of Maggiel's sal. morph. are added to the Salve."
"December 30th, 1864.—Sample of Salve, as tested, shows 5½ grains to the ounce of Maggiel's Salve. Admitted. Special license only."
NOTICE.—None genuine without the engraved trade-mark around each pot or box, signed by DOCTOR J. MAGGIEL, New York, to counterfeit which is felony.
Sold by all respectable Dealers in Medicines throughout the United States and Canadas, at 25 cents per box or pot. sect1y

E. RICHARD,
BILLIARD TABLE MANUFACTURER,
160......St. Ann Street......160
NEAR CORNER RAMPART.
BEING on the point of removing, offers for sale at very moderate prices, a selection of SIX POCKET, FOUR POCKET and CAROM TABLES, of modern style, made of Rosewood, Oak and Walnut. Marble or Slate Beds. Furnished with KAVANAGH & DECKER'S CUSHIONS, the best now in use.
Has also on hand Cues, Balls, Cloth, Cue Leathers, Chalk, in short everything belonging to the trade.
Orders by mail carefully and promptly executed, by addressing E. RICHARD, Box 1710 P. O.,
ap28 ly New Orleans

DISEASES.
MR. F. GAUDOZ, Druggist, from the Paris school, cautions his friends and the public that he attends, as heretofore, to the treatment of Secret and Cutaneous Diseases. All syphilitic diseases, (old and new) Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Pimples, the Whites and all Diseases arising from impure blood (in both sexes), have been most successfully treated for the last ten years. Sure cure of Itching in twelve days.
F. GAUDOZ, Druggist,
Orleans and Bourbon streets.